



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

FICHE METIER

VERNISSEUR VERNISSEUSE

Appellations

Finisseur vernisseur – Patineur -
Opérateur de finition, Finisseur laqueur



CONDITIONS GENERALES

DEFINITION

La vernisseuse finalise la présentation de l'ouvrage et applique des couches de protection et de revêtement. Elle assure les interventions sur les panneaux de bois et ou directement sur les meubles en cours de fabrication ou de restauration depuis le collage, le ponçage, les traitements, la teinture, et/ou le vernissage afin de donner au bois et au meuble dans son ensemble l'esthétique attendue.

Elle exécute des tâches bien définies dans les entreprises industrielles produisant du « neuf », tandis que dans l'artisanat elle sera vraiment partie prenante dans le travail artistique de l'ébéniste et/ou du restaurateur, si ce dernier lui confie ces tâches.



CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

Le métier de vernisseuse s'exerce au sein d'un atelier ou d'une grande entreprise industrielle. L'activité implique souvent la manipulation de produits toxiques (solvants, certains vernis, etc.) et le port de charges lourdes. Elle travaille aussi avec les papiers de verre, et est généralement debout.



CONDITIONS D'ACCES AU METIER

Formation de niveau 2 ou 3 (ex : CAP ou Bac professionnel) en menuiserie, spécialisé dans la finition et le vernissage. Nombre de vernisseuses ont également été formés sur le tas en commençant comme apprenties dans un atelier.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Composer des vernis, des fonds d'huile, des cirage et des teintes
- Utiliser un compulseur
- Adapter ses actions aux capacités d'absorption des produits par les différentes essences de bois
- Connaître les techniques de ponçage, marqueterie, vernissage au tampon
- Appliquer des produits selon des techniques adaptés à l'essence et au rendu attendu
- Utiliser des colles, vernis et laques

COMPETENCES ASSOCIEES

- Connaître les différents styles de meubles
- Maîtriser les techniques d'assemblage dans la menuiserie
- Effectuer l'entretien du matériel et des équipements

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- Sens de l'observation et bonne acuité visuelle
- Orientation esthétique
- Habileté et dextérité
- Rigueur et précision
- Méthode et organisation
- Aptitude à travailler debout de manière prolongée



CONDITIONS SPECIFIQUES

Crédit photo : H. Batindek

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assurer la préparation de l'ouvrage à vernir : ponçage, égrenage, emballage
- Effectuer les mélanges de produits pour colorer, traiter et protéger le bois
- Assurer le vernissage et laquage au pistolet
- Procéder à l'application d'huilage au pinceau
- Après séchage, selon les besoins, égrener et lustrer le meuble, puis contrôler son aspect final à la vue et au toucher

CONDITIONS PARTICULIERES DU TRAVAIL

- Le travail s'effectue par de longues stations debout dans un environnement professionnel exposé aux bruits, aux odeurs et aux poussières
- Le port d'un équipement de sécurité est obligatoire : bouchons pour les oreilles, masque, gants, etc.

LIEUX D'EXERCICE

- Le travail s'effectue en atelier, seul ou en équipe suivant le type d'entreprise : industrielle ou artisanale

Pour ne pas alourdir le texte, l'emploi du masculin ou du féminin pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin



PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ

RIFFEAC.ORG

ATIBT.ORG